



## Compte-rendu du comité Voirie et Embellissement de la Ville

Séance du jeudi 05 février 2018

***Membres présents :***

---

Philippe Perret - Régis Stevenot - Hervé Bonjour - Raymond Paris - Alain Terrier - Marianne Cavazzoni  
- Dominique Schoch - Gérard Godey - Dominique Pierrat.

***Membre(s) absent(s) excusé(s) :***

---

Isabelle Plaisance.

***Membre(s) extérieur(s) :***

---

***Secrétaire(s) de séance :***

---

Philippe Perret.

***Ordre du Jour :***

---

1. Projet route de Dasle ;
2. Projet rue des Prés ;
3. Programme routier 2018 ;
4. Fleurissement 2018 ;
5. Stationnement rue des Glaïeuls ;
6. Sujets divers.

## **1. *Projet route de Dasle***

---

Le projet est présenté par Hervé Bonjour qui s'appuie sur des photos aériennes projetées, (voir annexes ci-jointes).

Objet : Pour faire suite à la réunion sur le terrain et le constat d'une vitesse excessive des véhicules circulant entre Dasle et Étupes, les élus proposent d'établir une circulation alternée et un cheminement piéton.

1<sup>er</sup> secteur : À l'entrée de ville mise en place de chicanes au droit des terrains de boules.

2<sup>ème</sup> secteur : Mise en œuvre d'une écluse au droit du lotissement de la Charme.

IL est décidé à l'unanimité que le projet sera mis en œuvre de façon provisoire pour l'année 2018 et que les travaux définitifs seront décidés en 2019 après cette année de test.

Un des membres présents propose de mettre en place un alternat sous forme de stationnement sur chaussée vers le « toboggan » rue Émile Beley.

La commission propose d'aller sur place afin de se rendre compte de la faisabilité de la proposition. Un rendez-vous sera pris courant mars-avril.

Un autre membre de la commission rappelle qu'il avait été proposé par le passé de mettre en place un sens unique global comprenant la rue de Libération et la rue Émile Beley.

Une autre solution est donnée par M. Le Maire: Il s'agit de demander un recours à un garde nature (conseil départemental) pour verbaliser si besoin les excès de vitesse. Ce service pourrait être plus réactif que la gendarmerie très occupée sur d'autres missions

## **2. *Projet rue des Prés***

---

L'Annexe détaille le projet d'aménagement situé derrière le restaurant de la « Table Comtoise ».

Il s'agit de la création d'une voie douce d'une largeur de 3m de largeur partagée et destinée aux piétons et aux cycles.

La Mairie garde une partie espace vert pour ne pas avoir de minéral partout.

## **3. *Programme routier 2018***

---

Tableau Présenté ci-dessous :

<b>Désignation des rues</b>	<b>Désignation des travaux</b>	<b>Précision sur emplacement des travaux</b>
Rue des prés	Cheminement piétons et cycles	Vers "la table comtoise"
Rue des écouteaux	Reprise du bords de chaussée pour soutien de la route	Devant la propriété de M. Gustain
Rue du petit faubourg	Reprise d'un mur de soutènement	Devant la propriété de M. Perret
Rue de la libération	Aménagements de sécurité	Chicane vers terrains de boule
Rue de la libération	Aménagements de sécurité (écluse)	
Rue de la libération	Cheminement piétons	Vers terrains de boule
Rue de Dampierre et de Gaulle	Reprise des îlots	
Rue des brierottes	Réfection du chemin piétons	Jonction entre la rue d'Odessa et des Brierottes
Cimetière	Réfection d'allée	estimatif en fonction de l'allée choisie
Rue de Taillecourt	Reprise partielle de la chaussée	En partie après l'intersection parking Chapelle et en partie après l'intersection Schweitzer

Après la saison hivernale, un rendez-vous sera pris pour une visite sur le terrain afin de valider les choix définitifs des rues à reprendre.

Des travaux vers de l'ex fromagerie seront réalisés afin sécuriser le parcours des élèves de l'école du centre à la future restauration scolaire salle d'Asile. Voir Plan sur le dernier Étupes Info (Consultable sur le site internet d'Étupes).


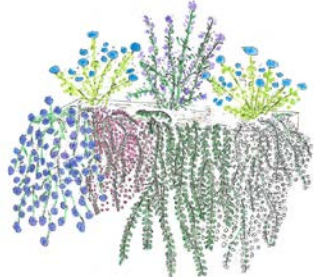

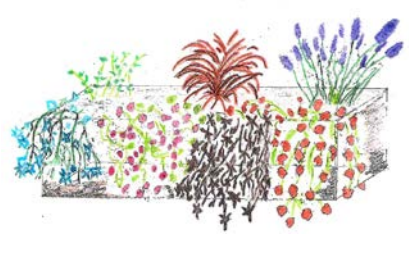
Un rappel est également donné sur la mise en place d'un dépose minute sur projet école du Centre.

#### **4. Fleurissement 2018**

---

Présentation des projets de jardinières et de vasques comme chaque année.

Rappel : Cette concertation est établie assez tôt dans l'année afin de prévoir l'achat des micro-mottes.

1C (Chaud)	1F (Froid)	2C (Chaud)	2F (Froid)
			

Toujours deux types de jardinières  
Proposition de couleurs Chaudes ou froides

La même sensibilité sera retenue pour les vasques et les suspensions.

Après délibération, le choix de la commission se porte vers les couleurs chaudes. La volonté étant d'être plus colorée et plus « flash » que 2017.

Les problématiques de visibilité près de la poste et la rue des alouettes sont prises en compte suite aux remarques reçues en 2017.

## **5. Stationnement rue des Glaïeuls**

---

La Séance du 12 septembre 2016 avait soulevé un problème de stationnement.

Extrait ci-dessous :

*Sujet : Problème de circulation au lotissement du château (rue des Glaïeuls)*

*Suite à un problème signalé de stationnement en plein virage, la commission s'est déplacée sur place afin de statuer sur la suite à donner.*

*Retenu : Panneaux d'interdiction de stationner dans le virage.*

*Proposition de sens unique non retenu car jugée trop contraignante.*

*Marquage piste cyclable (une proposition sera à valider à la prochaine commission)*

*La proposition de la commission sera soumise à approbation par les élus.*

Fin de l'extrait.

Nous souhaitons solutionner ce problème avec les propositions suivantes :

- Matérialisation des places sur chaussée avec alternats.
- Sens unique avec toutes les difficultés d'accès que cela peut engendrer sur le secteur.
- Soit courrier avec possibilité de sanctions.

On avait évoqué le marquage d'une voie cyclable, mais obligation de sens unique.

Choix retenu à ce jour : Réunion prochaine avec les riverains afin d'essayer de trouver une solution à l'amiable.

## **6. Sujets divers.**

---

- Rue neuve : Un membre de la commission explique qu'il serait souhaitable de positionner un stop sur la rue du Petit Faubourg à hauteur de la rue Neuve. Il y aurait un manque de visibilité à ce niveau. Cela permettrait aux voitures sortantes de la Rue Neuve d'être prioritaires par rapport à ceux qui descendent la rue du Petit Faubourg.

Réponse des élus : Sur une voie structurante on ne peut pas faire ce genre de chose, ce n'est pas dans la logique retenue sur Étupes. De plus aucune demande des riverains de la rue n'a été noté.

Après concertation, l'ensemble de la commission ne voit pas l'intérêt de donner suite.

- Rue du grand Faubourg : Un membre de la commission signale des Priorités à droite dangereuses sur 2 routes qui rejoignent le Petit Faubourg. Les élus pensent qu'il faut regarder ce problème lors de la visite des rues du mois de mars.

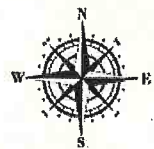
## ***Sujets non traités.***

---

Les priorités actuelles ne nous ont pas donné l'opportunité de traiter le problème de vitesse excessive qui nous a été signalé Rue du Pâquis. Ce problème sera étudié lors de notre prochaine réunion prévue courant mars-avril sur le terrain.

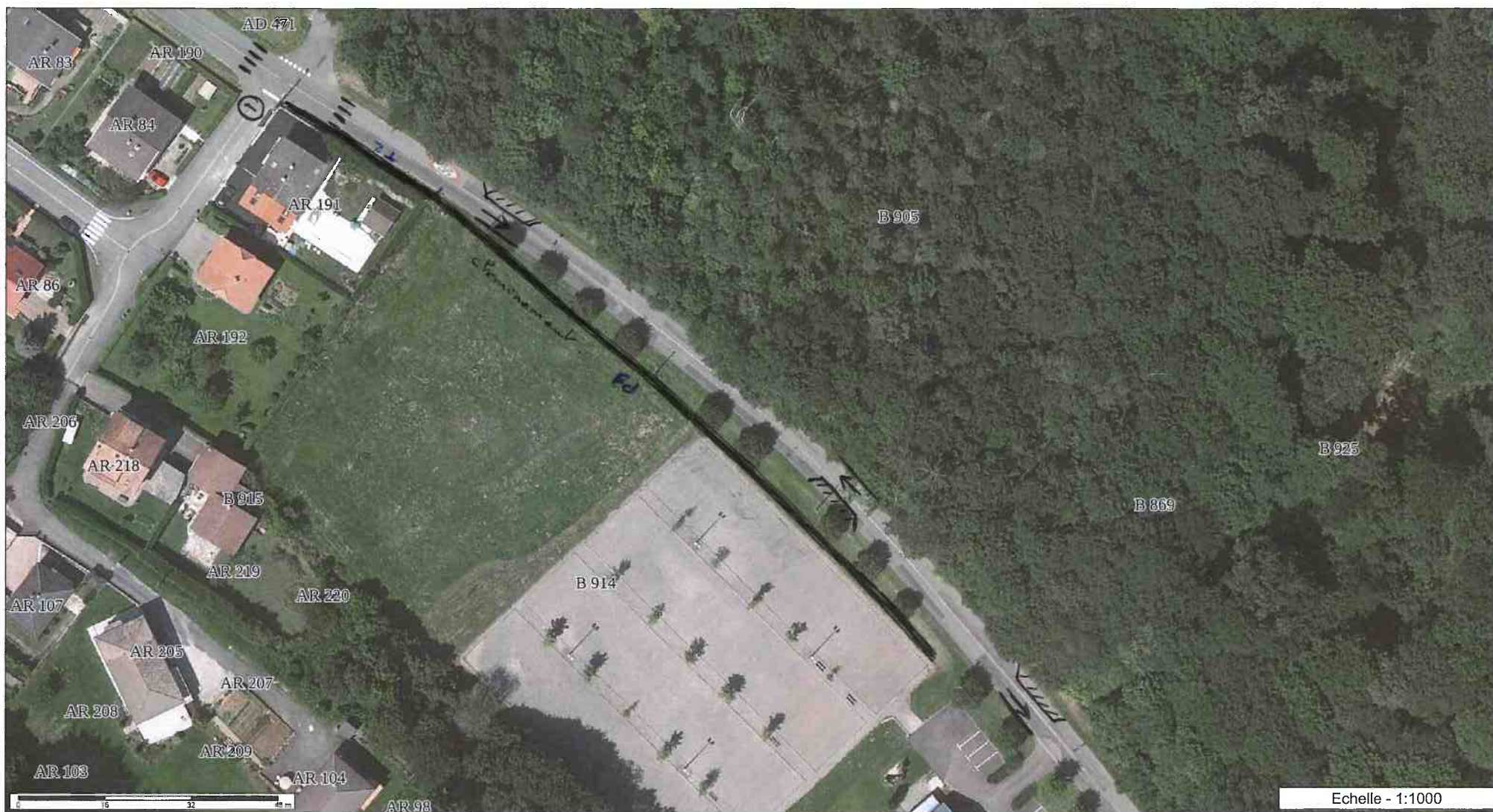
Sortie également prévue pour prendre les décisions concernant le plan de rénovation annuel de voirie.





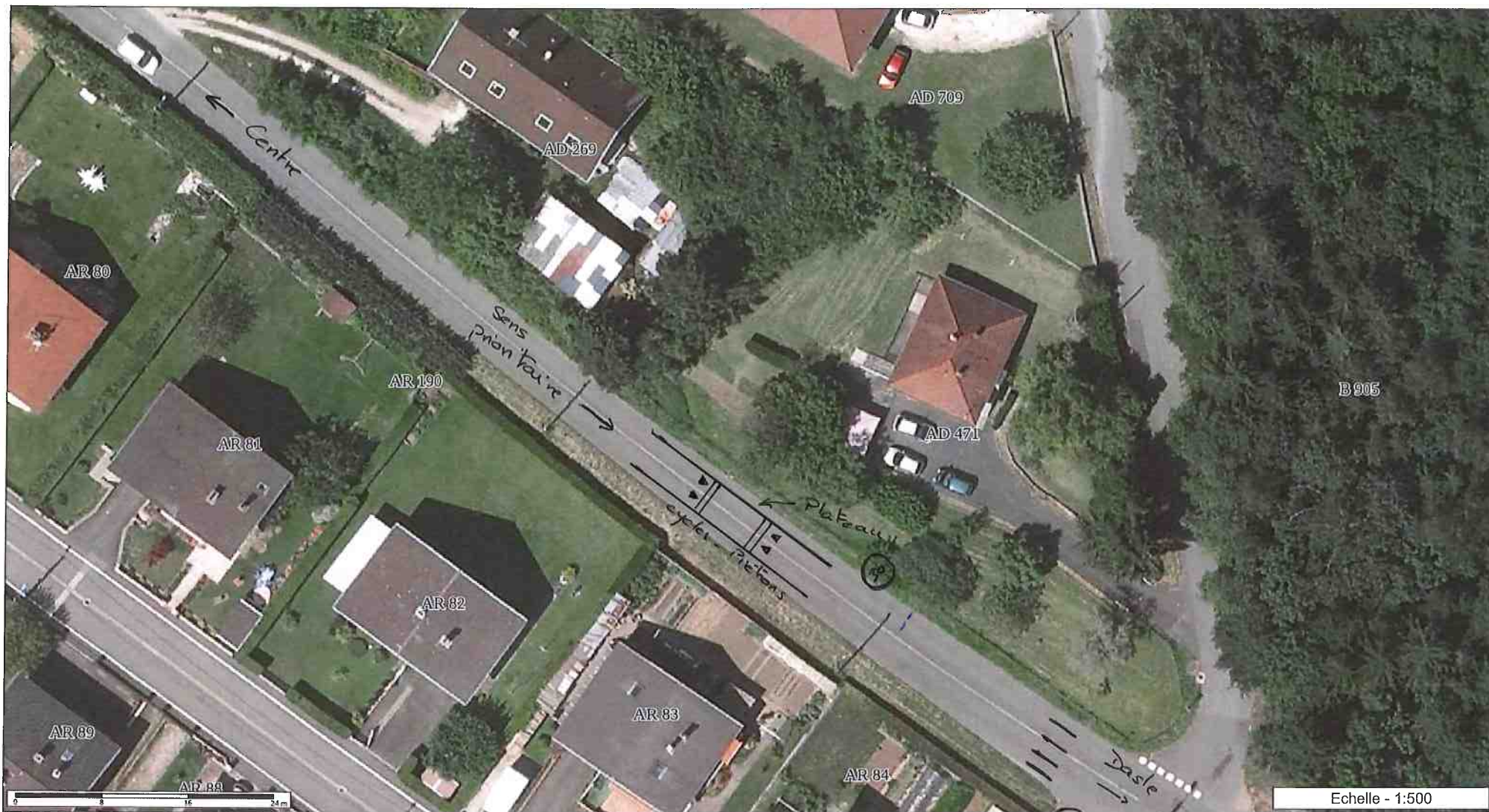
Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.